

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
9372 / 2040110	11000899 11000900 11000901	4100004506	Wikland
		4100004507	Pantalon de pluie 9372 EN ISO20471/EN343
		4100005764	jaune
		4100007595	Pantalon de pluie 9372 EN ISO20471/EN343
		4100008319	orange
		4100012050	Pantalon de pluie 9372 EN ISO20471/EN343
			rouge

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	MH-117 PU	Jaune HV 700 Orange HV 200 Rouge HV 299	100% polyester avec enduction extérieure de PU

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	8712	argenté	Film réfléchissant imprimé uni, 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (**classe d'habillement 2**), EN 343:2003/A1+AC - Protection contre la pluie (**Classe 3 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 1 pour la résistance à la vapeur d'eau**)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° **ZH625 152017**, valable jusqu'au 24.03.2024.

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 01.04.2019



Lukas Loosli
Direction



Karin Spahr
Technicien du vêtement